

Initiatives ministérielles

Oui, nous avons travaillé à un énoncé de position en vue de privatiser Petro-Canada, il y a quelques années. Je crois que c'était en 1985. À ce moment-là, il était évident que le Canada n'avait plus besoin de cette société d'État qui ne remplissait pas son mandat.

Le député me demande ce que la société a fait pour ses concessionnaires. Je dois avouer que je ne connais pas la réponse précise à cette question. J'aimerais répondre au député par une autre question, même si je sais que le Président ne serait peut-être pas d'accord. Pour quelle raison le gouvernement du Canada possède-t-il 3 300 stations-service à travers le pays?

C'est le marché qui fixe les prix, comme vous le savez sans doute. Cela fait du tort, probablement, au concessionnaire-proprétaire car la privatisation fait perdre leur emploi à bon nombre de personnes. Aucun doute, le gouvernement possède 3 300 stations-service—je vérifierai cela—à travers le pays. Le consommateur n'y a certainement pas trouvé son compte.

Le point principal, c'est que Petro-Canada peut contribuer à la sécurité des approvisionnements. Ce dont la société a besoin, c'est d'aller sur le marché lever ses propres fonds, que ce soit au moyen d'emprunts ou par tout autre mécanisme d'injection de fonds, et c'est là qu'elle devrait être. Elle va sans doute émettre des actions ou lancer un emprunt, mais elle doit d'abord s'orienter vers la prospection, la mise en valeur et la production. Nous n'avons pas un grand besoin de produire à l'heure actuelle, mais lorsque nous aurons des réserves prouvées, nous saurons alors que nous pourrions répondre aux besoins des Canadiens en matière d'énergie.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, ce n'est pas tant de savoir ce que la société a fait ou non pour ses concessionnaires, ce n'est pas tant de savoir que la société ne les a pas aidés mais c'est le fait que le Canada produit aujourd'hui environ un million et demi de barils de pétrole par jour. Nous exportons chaque jour 615 000 barils de pétrole et nous en importons chaque jour de 550 000 à 570 000 barils. Cela signifie que nous sommes des exportateurs nets, ce qui nous place dans une situation avantageuse. Avec notre AIE et les engagements que nous avons pris auprès des membres de l'OCDE, nous nous retrouvons dans une position intéressante. Nous voulons continuer d'être des exportateurs nets, alors nous donnons à Petro-Canada le moyen de réunir les fonds nécessaires pour exploiter et découvrir de nouvelles réserves, ce qui assurera au Canada un avenir plus brillant. Je remercie mon collègue et j'ajouterais qu'il est temps que nous nous débarrassions de ces 3 300 stations-service.

• (1740)

Une voix: Les concessionnaires doivent être. . .

Mme Sparrow: Les concessionnaires seront très heureux.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, je voudrais simplement poser deux petites questions à ma collègue, la députée de Calgary-Sud-Ouest. Premièrement, elle a critiqué de façon très acerbe la société Petro-Canada. Si la société est en aussi mauvaise posture qu'elle le prétend, peut-elle me dire quelle entreprise privée voudra l'acheter?

Deuxièmement, je sais qu'elle s'est fort intéressée aux travaux effectués par d'autres entreprises publiques provinciales dans le secteur énergétique, je pense à Hydro-Québec et à Ontario Hydro, alors peut-elle nous expliquer pourquoi il est nécessaire de vendre les actions de Petro-Canada au secteur privé et pourquoi cette société ne pourrait-elle pas avoir recours au financement par emprunt pour réunir les fonds dont elle a besoin?

Mme Sparrow: Monsieur le Président, je remercie le député d'Ottawa-Sud de m'avoir posé ces questions. J'ai certes déjà eu l'occasion de travailler avec ce collègue au Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie et nous revoilà, en quelque sorte, aux prises avec le même sujet. J'ai beaucoup aimé travailler avec le député.

J'ai effectivement fait allusion à Petro-Canada car nous traitons de cette société en tant que future entreprise privée. C'est ce qu'elle sera à l'avenir. À vrai dire, sans subvention ou injection de milliards de dollars, ce qui faisait partie de notre mandat jusqu'en 1984-1985, cette société n'a pas vraiment d'autres sources de financement. Elle a fait des bénéfices évidemment, mais il faut tenir compte de son actif actuel de quelque 6,8 milliards de dollars dont j'ai parlé, actif qui a été rabaissé depuis quatre ans. Or, quand on ne réalise que des bénéfices de 56 millions de dollars sur un tel actif, quelque chose ne tourne pas rond. Petro-Canada a besoin de capitaux, par conséquent, et elle sera capable d'en obtenir sur le marché financier.

M. Manley: En empruntant.

Mme Sparrow: Elle ne peut emprunter car elle a trop de dettes. Nous devons lui permettre d'intervenir dans le système de la libre entreprise, ce qui lui permettra d'assumer ses obligations.

Elle participe au programme Hibernia actuellement, et je crois que nous avons voté sur ce projet de la côte est qui servira à assurer en quelque sorte la sécurité de nos approvisionnements. Petro-Canada a aussi de gros intérêts dans le champ à Terra Nova; elle détient une participation importante, de l'ordre de 25 p. 100, je crois, mais ne me citez pas. Elle en a aussi dans les gisements de la mer de Beaufort, et je rappelle que nous devrions pouvoir exploiter sous peu nos réserves du Nord, dans le bassin du Mackenzie, une fois les évaluations environnementales terminées. C'est en privatisant cette société